

Séance du 30 Janvier 2012

Le trente janvier deux mille douze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 24 janvier 2012

Date d'affichage : 07 février 2012

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Mme L'ORPHELIN, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

M. BOURGE, au nom du CM, présente ses voeux à Mme le Maire et lui adresse ses sincères condoléances pour le décès de sa maman.

Mme le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour leur geste lors de l'inhumation.

I. Hôtel Restaurant : étude de marché (reçu le 01/02/2012)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'une étude de marché relative à la réhabilitation de l'hôtel restaurant est nécessaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche pour l'étude de potentiel commercial du projet de réhabilitation de l'hôtel restaurant. Le montant demandé est de 1 115.20 € TTC et le délai de livraison de cette étude est estimé à un mois.

II. Voirie

La commission voirie s'est réunie le samedi 28 janvier 2012. Elle propose d'attribuer 20 tonnes de 40/70 à M. Jacques ENGUEHARD pour les chemins des Landes et de la Chasse et 8 tonnes de 20/40 à M. Christian ALLIX pour le chemin du Boscq.

La mairie a reçu un courrier des habitants de la Corbetière pour l'aménagement de la sortie sur la D89. Ce courrier a été transmis au Conseil Général qui a compétence pour la gestion des voies départementales.

Des trous importants ont été constatés dans le chemin de la Blanchetière ainsi que sur le bord de la route entre le restaurant et le garage de M. LERIVEREND. Le même constat a pu être fait à l'Hôtel Fleury près de chez M. LUCAS ainsi que sur les chemins de l'Hôtel Vivier et l'Hôtel Blanc. Des poteaux en ciment seront à évacuer du chemin de la Merrerie près de chez M. GOSSET car ils encombrant le chemin.

Le CM émet un avis favorable pour l'entretien de ces chemins.

III. Questions diverses

1) Mme Annick OSMOND a réservé la salle de la cantine pour 1 repas familial. Mme le Maire propose la gratuité de la location. Le Conseil Municipal donne son accord.

2) Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la SNCF va mettre en place un point de vente de billets de train sur la commune ; ce sera sans doute à l'épicerie (Nathalie Marie).

3) ADPCR (Association pour la Défense et la Promotion de la ligne ferroviaire Caen, Saint-Lô, Rennes) : l'assemblée générale annuelle a eu lieu à la mairie de Coutances le 28 janvier 2012. M. PATIN représentait la commune de Carantilly.

La fréquentation de la ligne Lison- Dol est en augmentation constante et les arrêts de train ne sont plus remis en cause.

Un responsable administratif de la Région était présent et a exposé dans le détail les points de friction sur lesquels la Région persévère auprès de Réseau Ferré de France pour remédier à ces carences.

Ainsi, à l'occasion du remplacement des rails entre Saint-Lô et Coutances, certains tronçons n'ont pas été réhabilités parce que, à l'époque, Réseau Ferré de France ne le jugeait pas nécessaire. Aujourd'hui, ce défaut conduit les trains à un ralentissement de 40 et de 60 Km/Heure sur les secteurs de Canisy et de Belval alors qu'il pourrait être évité.

La Région va lancer une opération de communication en faveur du covoiturage et des moyens de transport routiers en liaison avec les gares SNCF.

4) Travaux : M. BOURGE intervient pour faire le point sur les travaux en cours.

- Gare : les réseaux électriques ne sont toujours pas enlevés, ce qui pose problème pour la réalisation des travaux car le compteur se trouve dans le bâtiment.

- Cantine : L'employé communal est en train de confectionner un coffre à légumes sur roulettes. Les convecteurs électriques vont être changés car ils sont défectueux.

- Ecoles : 4 fenêtres côté route ont été changées, des boîtiers et des grooms ont été posés, des rayonnages pour rangements ont été réalisés sous les fenêtres de la garderie, les réseaux internet ont été installés.

- Salle de Sports : Les chéneaux et les tôles translucides ont été changés afin d'éviter des infiltrations d'eau par le toit, les fenêtres en mauvais état le seront par la suite. Le fonctionnement des toilettes et de la douche vont être révisés, des ventilations basses sont en cours de réalisation afin de résoudre le problème d'humidité au sol.

- Etang : Nettoyage et élagages ont été effectués par l'employé communal. L'ensemble du matériel d'entretien des espaces verts et de la voirie sont livrés.

- Signalisation : Des panneaux vont être posés à la mairie et à l'étang pour signaler l'emplacement du défibrillateur.

5) Point Fort : M. PATIN rend compte de l'assemblée générale à laquelle il a assisté le vendredi 27 janvier 2012.

Une filière « textile » avec dépôt de conteneurs dans les communes verra le jour en 2012. Par ailleurs, une information spécifique sur la collecte du verre va avoir lieu par voie d'affiches et sous différentes formes auprès des publics concernés. En effet, les verres contenus dans les sacs de déchets ménagers alourdissent leur poids et, en conséquence, pèsent sur la facturation de la collecte.

6) Bulletin Municipal : Mme le Maire informe que le bulletin municipal n'est toujours pas paru à ce jour car la commission a rencontré des difficultés techniques. Il a été déposé chez l'imprimeur et sera distribué incessamment.

7) Logiciels mairie : Mme le Maire explique que certains logiciels de la mairie devront être remplacés pour le 1er janvier 2015, il est prudent d'y réfléchir dès maintenant.

8) Réforme territoriale : Mme le Maire lit un mail reçu d'une Carantillaise qui craint des changements importants suite au regroupement avec la communauté de communes de Canisy. Elle demande aux conseillers de bien vouloir rassurer les personnes : Carantilly appartiendra toujours au canton de Marigny.

9) Changement d'horaires Trésorerie Marigny : elle sera désormais fermée tous les mercredis à compter du 1er février 2012.

10) RTE : M. PATIN a assisté à la réunion du vendredi 28 janvier sous la présidence du préfet avec les représentants du Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

Cette réunion avait pour objet de faire le point sur la construction de la future ligne de 400 000 volts et ses conséquences avec les maires ou leurs représentants. Tous les dégâts occasionnés par les travaux seront indemnisés.

Le préjudice visuel sera pris en considération. Il sera systématique pour les habitations situées à l'intérieur d'un périmètre de 200 mètres autour de la ligne. Il n'y aura pas de limite automatique au-delà d'une distance supérieure à 200 mètres de la ligne.

Les personnes ayant l'intention de faire reconnaître leur préjudice disposeront de deux mois pour se manifester à partir de la date de parution de l'arrêté. Un formulaire va être élaboré avec le président de la commission et sera adressé aux mairies ; il sera mis en ligne sur le site internet de RTE et sera soumis à publicité. Cette disposition permettra de simplifier les démarches administratives.

En ce qui concerne l'implantation des pylônes, 230 conventions sur 250 ont été signées à ce jour avec les propriétaires des terrains. Les 20 conventions restantes devraient se conclure dans les semaines à venir.

Les coupes de bois rendues nécessaires pour l'édification de la ligne vont se poursuivre jusqu'au mois de mars ; elles reprendront à compter du mois de septembre jusqu'au mois de décembre 2012.

Plan d'Accompagnement du Projet (PAP) : 9 millions d'euros sont actuellement disponibles sur les 11 millions prévus pour notre département. Il n'y a pas de date limite pour le dépôt des dossiers. Cependant, il est recommandé de les présenter avant le 31 décembre 2012 afin de respecter des délais raisonnables pour leur examen. L'aspect d'intérêt collectif du projet sera un élément essentiel à son adoption.

11) Chenil : De nouveau, un chien a été trouvé et remis à son propriétaire. Il devient urgent de construire un chenil.

12) Festival du cidre: M. LEMERRE demande à connaître le bilan du festival du cidre. Mme le Maire répond que comme pour chaque association, il sera communiqué à l'occasion de l'assemblée générale de qui aura lieu au mois d'avril.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Pierrette L'ORPHELIN
Pierre BOURGE	Malika LEDOUX
Bruno CORON	Henri DUPONT
Bernard PATIN	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Mireille LEVALLOIS
Erik DUFORT	Eugène LEMERRE
Henri LEROUXEL	Noël BOURDON
Michel PACARY	

